

PROJET ÉDUCATIF ET PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE SAINT-ANTOINE

Préambule :

Les projets éducatif et pédagogique de notre établissement s'inscrivent dans un cadre légal et visent à assurer à tous :

- 1° l'égalité d'accès à l'école ;
- 2° les mêmes chances de réussite à chacun ;
- 3° l'acquisition des socles de compétences.

Le décret "**Missions**" définit, entre autres, les objectifs qui seront poursuivis par l'enseignement fondamental, à savoir :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne, de chacun des élèves;
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
- assurer, à tous les élèves, des chances égales d'émancipation sociale.

Le projet éducatif et le projet pédagogique propres à notre école s'inspirent aussi, tout naturellement, des valeurs proposées par le réseau de l'enseignement catholique, telles qu'elles sont définies dans l'ouvrage "**Missions de l'École chrétienne**".

Les axes principaux sont, pour ce qui est du projet éducatif :

- la formation de la personne;
- la formation du citoyen et de l'acteur de la vie économique, l'approche de la citoyenneté européenne et la responsabilité de chacun envers autrui et notre planète;
- l'éducation de l'enfant aux valeurs évangéliques, telles que Jésus les a proposées;
- le rassemblement autour des objectifs communs de tous les membres de la communauté.

Ces projets éducatif et pédagogique s'articulent autour des idées générales, édictées sur ce sujet par la Fédération de l'Enseignement fondamental catholique. La sensibilité propre à la communauté scolaire de notre école nous en a fait retenir les aspects suivants et constituent donc notre projet éducatif et notre projet pédagogique.

1) Notre projet éducatif :

◆ *Notre école veut être un lieu de mise en valeur...
de l'engagement chrétien, faisant référence au modèle de Jésus - Christ et de son Évangile.*

◆ *Notre école veut être un lieu d'ouverture...*

- *sur la vie dans laquelle chacun apprend à grandir ensemble, à participer, à écouter les autres, à s'exprimer et à devenir citoyen*
- *sur le monde. L'école n'est pas seule et n'existe pas pour elle-même. Elle doit tenir compte des réalités politiques, économiques et sociales du moment et doit permettre à l'enfant de s'impliquer dans cette réalité qui sera un jour la sienne.*

Il ne faut surtout pas que l'école reste un milieu clos. Tout en laissant ce qui relève de la pédagogie dans les mains de l'enseignant, l'école devra cependant faire le nécessaire pour que son équipe éducative reste ouverte sur le monde extérieur.

◆ *Notre école veut être un lieu d'attention...*

aux besoins des autres ; à la stimulation au service et au partage ; à l'apprentissage aux sens des responsabilités et du respect face aux engagements pris.

◆ *Notre école veut être un lieu de respect...*

des personnes, de ce qui leur appartient et des infrastructures qui la composent.

◆ *Notre école veut être un lieu d'harmonie...*

avec les autres, de pensée positive sur les actes et les comportements scolaires et socio-culturels.

◆ *Notre école veut être un lieu de découvertes...*

de l'environnement ; de la confiance dans et par le jeu ; du plaisir dans le travail individuel et/ou collectif ; dans le travail créatif du plus jeune, comme dans les réalisations des plus grands.

◆ *Notre école veut être un lieu d'épanouissement...*

des capacités et des compétences de tous les enfants et de chacun en particulier.

2) Notre projet pédagogique :

◆ *L'enrichissement par la diversité :*

Le mélange des cultures est source de richesses. Notre établissement relève ce challenge, en s'adaptant continuellement à son environnement socioculturel en perpétuelle évolution.

L'esprit d'ouverture et le respect de la liberté individuelle, l'acceptation des autres, de leurs différences et du droit à ces différences fondent les valeurs défendues par l'école.

Notre école veut accueillir **tout** l'enfant et **tous** les enfants.

◆ *La construction du savoir, du savoir-être, du savoir-faire, du savoir-devenir :*

L'enfant doit être acteur de son apprentissage. Nous veillerons donc à privilégier les méthodes pédagogiques qui impliqueront l'enfant dans ses apprentissages, susciteront sa curiosité et développeront son goût d'apprendre.

Pour ce faire, on placera l'enfant dans des situations de recherche et de travail, tantôt individuelles, tantôt réalisées en groupe, afin qu'il découvre et développe par lui-même et grâce aux autres : son intuition, sa créativité, sa confiance en lui, son esprit critique, son esprit d'initiative et son esprit de collaboration.

Le rôle de l'enseignant est d'être facilitateur dans les démarches d'apprentissage de l'élève.

◆ *L'évaluation formative au service des apprentissages :*

Observer et accompagner l'enfant dans le développement de ses compétences et la construction de ses divers savoirs est plus important que l'obtention d'une réponse exacte.

L'enfant capable d'expliquer les procédés qu'il a mis en place et justifier ceux-ci en étant capable d'expliquer ses démarches mentales, voilà l'objectif à atteindre.

Dans cette optique, l'accent sera mis sur l'auto-évaluation accompagnée par l'enseignant(e), pour rendre cette évaluation formative et responsabiliser l'enfant dans les progrès réalisés.

"Il est de la nature même de l'école d'être le lieu de l'erreur possible, de l'erreur bénéfique, où il faut se tromper beaucoup et comprendre ses erreurs, pour ne plus se tromper quand on sort de l'école".
(Albert JACQUARD, chercheur et essayiste français).

L'attention et le regard constructif de l'enseignant permettront d'ajuster et adapter les démarches de l'élève.

C'est pourquoi, les remarques se voudront positives, valorisantes et encourageantes.

◆ *La continuité des apprentissages :*

L'école mettra en place une structure qui responsabilise l'ensemble de l'équipe éducative, de manière continue, de 2 ans et demi à la fin de la sixième primaire, au développement des compétences de plus en plus complexes et à la construction des connaissances.

Cette structure s'articulera autour d'un dialogue permanent entre les diverses composantes de l'équipe éducative (concertations et autres réunions...), autour d'un dialogue entre l'apprenant et l'enseignant d'une part et à travers les rencontres avec les parents d'autre part.

◆ *La différenciation des apprentissages :*

Chaque enfant est différent au niveau de sa maturité, de son rythme, de sa culture, de sa personnalité propre.

On ne peut donc pas concevoir l'organisation de l'apprentissage comme se déroulant d'une manière standardisée.

L'enseignant proposera aux enfants des situations aussi nombreuses et ouvertes que possible, dans le respect des difficultés et des facilités de chacun.

Les apprentissages se dérouleront donc avec des moyens d'approche différents : la lecture, l'écrit, le dessin, l'oral, la manipulation, le jeu,

3) Un métier collectif :

C'est la participation à un projet commun de l'ensemble de la communauté scolaire : l'enfant ; les Parents ; les enseignants et le personnel éducatif ; le personnel administratif, de surveillance et le personnel ouvrier ; la direction de l'école ; le pouvoir organisateur.

Chacun doit se sentir responsable personnellement de l'éducation de chaque enfant et doit nourrir le sentiment d'appartenir à la communauté que constitue notre école.

Aucun des membres des groupes repris ci-dessous ne peut jamais perdre de vue que **chaque enfant doit être et rester l'objectif commun et prioritaire.**

Pour cela, il sera primordial d'avoir les uns pour les autres un respect mutuel qui permettra le développement de la personnalité des élèves, dans une relation franche, ouverte et conviviale.

L'école se veut être une grande famille; il est dès lors indispensable qu'elle fonctionne sur des relations exemptes de tensions qui, d'une manière ou d'une autre, finissent par avoir des répercussions sur l'enfant.

Les partenaires concernés :

◆ *L'enfant*

Comme nous l'avons déjà précisé plus haut, il doit devenir et rester "**l'acteur de ses apprentissages et le partenaire de son éducation**".

◆ *Les parents*

Ce sont les premiers éducateurs. Ils s'efforceront de rencontrer les besoins de leur(s) enfant(s), de leur inculquer les valeurs familiales et culturelles qui renforceront les valeurs proposées par l'école.

Les contacts avec le reste de la communauté seront profitables et indispensables afin d'assurer une continuité du lien école/famille;

◆ *Les enseignants et le personnel éducatif*

Ce sont les professionnels de l'école. Ils sont solidairement responsables de la mission qui est la leur dans l'école en cycles. Ceci n'est possible que grâce à un travail de concertation et d'ajustement permanent entre tous;

◆ *Le personnel administratif, personnel de surveillance et personnel ouvrier*

Les membres du personnel contribuent, eux aussi, au bien-être et à la bonne marche de l'établissement, dans le respect des valeurs défendues au sein de l'école.

◆ *La direction*

La direction, à travers sa lettre de mission, anime le projet d'établissement de l'école. Garante des projets éducatif et pédagogique, elle veille à leur réalisation et au suivi de ceux-ci dans l'école.

A cette fin, elle en gère quotidiennement les ressources humaines et matérielles. La direction donne, autant que faire se peut, les espaces et les moyens pour la bonne réalisation de ces projets.

◆ *Le Pouvoir Organisateur*

Le Pouvoir Organisateur initie les projets éducatif et pédagogique de l'école. Il supervise toutes les actions liées à ces projets. Il porte une responsabilité particulière du bien commun et doit rendre compte de ses actions et des moyens injectés.